



**PROCÈS-VERBAL DE LA 46<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** des membres de l'Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins (ADGC),  
tenue virtuellement sur la plateforme TEAMS  
le 20 septembre 2022, à 11 h

**Membres du conseil d'administration présents**

Jean-Pierre Cantin, Président  
Steeve Chapados, 1<sup>er</sup> Vice-président, Caisses de groupes  
Stephane Labine, 2<sup>e</sup> vice-président, Outaouais  
Elias Kallas, 3<sup>e</sup> vice-président, Rive-Nord de Montréal  
Michael Lavigne, administrateur, Grande région du Nord  
François Savard, Grande région de l'Est  
Mme Jacinthe Sicotte, secrétaire-trésorière  
M Daniel Turgeon, DCDE  
Claude Dallaire, DSSD

**Absences motivées**

William Boucher, administrateur, Caisse de l'Ontario  
Serge Barrette, administrateur, Centre-du-Québec  
Pierre St-Marseille, Grande région de Québec

Également présente

Mme Karine Oscarson, directrice générale  
Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et relations avec les membres  
Maude Limoges, adjointe exécutive



# ADGC

## Ouverture de l'Assemblée

Le président de l'ADGC ouvre l'assemblée à 11 h

Il présente les personnes qui prendront la parole à ses côtés : Jacinthe Sicotte, secrétaire-trésorière, ainsi que Karine Oscarson, directrice générale.

Il présente ensuite les membres du conseil d'administration présents à l'assemblée.

### 1. Lecture de l'avis de convocation

Le président invite la secrétaire-trésorière à faire la lecture de l'avis de convocation.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Décision : Sur proposition de Kathie Cimon, appuyée par Mario Aylwin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 septembre 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 23 septembre 2021 ayant été envoyé par courriel aux membres le 26 août 2022, le président propose une dispense de lecture.

Décision : Sur proposition de Dominique Noiseux, appuyé par Eric Charron, il est unanimement résolu d'accorder une dispense de lecture pour l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 septembre 2021.

Décision : Sur proposition de Chantal Parent, appuyé par Kathie Cimon, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### 4. Message du président de l'ADGC

Le président présente un aperçu des sujets porteurs de la dernière année.

Les sujets

- Freins et incitatifs à postuler aux postes DG
- Évolution de la gouvernance du Mouvement Desjardins et présence des DG
- Pénurie de main d'œuvre et modèle de travail post covid
- Réflexions sur les stratégies de rétention de personnel et pénurie de main d'œuvre
- Réitération sur les besoins en matière de prévention quant au harcèlement



# ADGC

## Les initiatives

- Partenariat avec l'Institut du Leadership – tarif préférentiel pour les membres, leurs présidents et gestionnaires
- Continuité des relations avec les PVP et leurs représentants via la concrétisation de 3 rencontres annuelles.
- Maintien du partenariat avec l'APCD

## 5. Message de la directrice générale

La directrice générale procède à la présentation des différentes initiatives prises au cours de la dernière année.

Parmi ces actions figurent notamment :

- Fonds de développement de la vie associative
- Fonds d'aide relatif à des services professionnels
- Plateforme de maillage
- Partenariat avec l'Institut du leadership
- Congrès *Inventer demain*
- Conférence virtuelle Virginie Guyot *Leadership en conditions extrêmes*
- Réédition atelier webinaire sur la gouvernance
- Usage des surplus financiers

Avant que la secrétaire-trésorière n'entame la présentation des états financiers, la directrice générale informe l'assemblée qu'une réflexion sera entamée afin que les surplus générés soient réinvestis au cours de l'exercice ayant débuté au 1er juillet. Ainsi, puisque nous entamons un exercice de planification stratégique et il pourra être la source de nouveaux projets.

## 6. Adoption des états financiers

Le président invite la secrétaire-trésorière à présenter les états financiers du dernier exercice de l'Association, vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

La secrétaire-trésorière indique que l'ADGC a reçu un rapport sans réserve de la part du vérificateur.

Elle rappelle aux membres de l'assemblée que le rapport annuel de l'Association leur a été acheminé par courriel le 13 septembre 2022 et qu'elle passera en revue les principaux faits saillants.



# ADGC

Décision : Sur proposition de Mario Aylwin, appuyée par Jacques Laurin, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant au 30 juin 2022.

## 7. Adoption de la cotisation annuelle

Le président rappelle aux membres que les taux de cotisation doivent être fixés lors de l'assemblée générale de l'ADGC.

La secrétaire-trésorière indique aux membres que l'Association propose de maintenir les mêmes tarifs de cotisation annuelle que ceux en vigueur depuis la hausse de la cotisation adoptée en septembre 2018.

Actifs et volumes d'affaires	Cotisation annuelle 2018-2019
0 à 49,9 millions	350 \$
50 à 99,9 millions	575 \$
100 à 199,9 millions	700 \$
200 à 399,9 millions	775 \$
400 millions à 599,9 millions	900 \$
600 millions à 799,9 millions	1000 \$
800 millions à 999,9 millions	1100 \$
1 à 1,9 milliard	1300 \$
2 à 2,9 milliards	1400 \$
3 milliards et plus	1500 \$
DSSD	900 \$

Décision : Sur proposition de Eric Charron, appuyée par Claude Dallaire, il est unanimement résolu de maintenir le taux de cotisation pour l'année 2022-2023.

## 8. Nomination d'un vérificateur externe

La secrétaire-trésorière confirme que la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui a complété l'audit pour l'année 2021-2022 a déposé une offre de service pour l'année 2022-2023 avec une majoration du prix de 5%. Elle recommande de poursuivre avec cette même firme pour l'année financière à venir.

Décision : Sur proposition de Denis Girard, appuyé par Dominique Raïche, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer l'audit des états financiers au 30 juin 2023.

## 9. Élection à la présidence



Le président informe qu'une seule personne a présenté sa candidature en bonne et due forme avec les appuis nécessaires exigés en vertu des règlements généraux. Il annonce donc la nomination de monsieur Steeve Chapados à la présidence de l'ADGC pour les 2 prochaines années.

## 10. Annonce des administrateurs

Le président remercie les membres pour leur confiance, et salue l'engagement des membres du conseil d'administration de l'ADGC. Il remercie notamment les administrateurs quittant le conseil d'administration.

- Serge Barrette, Centre-du-Québec
- William Boucher, Caisses de l'Ontario
- Steeve Chapados, Caisses de groupes
- Daniel Turgeon, DCDE

Il présente les membres réélus au sein du CA

- Claude Dallaire, DSSD
- Elias Kallas, Rive-Nord de Montréal
- François Savard, Grande région de l'Est

Il annonce que suivant le dénouement d'un appel de candidature en règle en juillet dernier afin de pourvoir le poste de Steeve Chapados dont le mandat venait à échéance, il sera remplacé par :

- Isabelle Garceau, Caisses de groupes.

Il annonce que suivant le dénouement d'une élection afin de pourvoir le poste de Serge Barrette dont le mandat venait à échéance, il sera remplacé par :

- Kathie Cimon, Centre du Québec.

Il présente également les administrateurs poursuivant leur mandat :

- Stéphane Labine, Outaouais
- Jacinthe Sicotte, Île de Montréal
- Pierre St-Marseille, Grande région de Québec
- Michael Lavigne, Grande région du Nord

Il souligne l'implication des ambassadeurs suivant :



# ADGC

- Lynn Francoeur
- Francyne Pellerin
- Martin Ratté
- Kathie Cimon
- Martin Tessier
- Denis Girard
- Pierre Desgranges
- Lucien Presseault
- Margerie Légaré
- Christian Paradis
- Johann Thiffault
- Michel Truchon
- Martine Levasseur
- Benoît Lemieux
- Jean-Sébastien Fournier

Le président rappelle aux membres que certains milieux nécessitent un représentant. Les membres ayant l'intérêt de devenir ambassadeur peuvent se manifester auprès du secrétariat de l'Association ou encore auprès de l'Administrateur de leur grand territoire. Les milieux listés ici-bas sont à pourvoir.

- Ouest de Montréal
- Ouest de la Montérégie
- Nord des Laurentides
- Centre-Nord de Lanaudière et\ou Sud de Lanaudière
- Est de la Montérégie

## 11. Période de questions

Le président invite les membres de l'assemblée à poser leurs questions ou à émettre des commentaires. Suivant l'annonce de la planification stratégique, un membre de l'Association indique l'importance de la promouvoir et de développer une signature marketing à cet effet.

## 12. Varia



**ADGC**

### 13. Levée de l'assemblée

Il est 12 h et le président demande une proposition afin de clore l'assemblée.

Décision : Sur proposition de Dominique Noiseux, appuyée par Sylvain Perreault, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

---

Jean-Pierre Cantin, président Date

---

Jacinthe Sicotte, première vice-présidente Date

### Rédaction

M<sup>me</sup> Karine Oscarson, directrice générale